

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	741
Artikel:	Le rachat des polices d'assurance sur la vie
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos DÉMENAGEMENTS et VOYAGES
consultez

DÉMENAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tel. 5.12.55

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

Spécialité de chocolats suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI

GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) Tél. 4.25.91
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chapponnère) Tél. 2.57.92

Fraisse & Cie
TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.37.37
2, Rue du Molard-du-Crest - Tél. 2.37.39
Usine et Magasin : 33, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

MERCERIE - BONNETERIE

M. MAGNIN

27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution conscientieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.

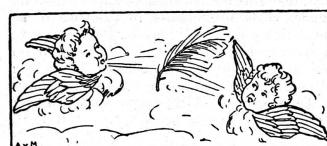
Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. Pas de personnel non qualifié.

le choix pour toutes les bourses

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes
vertes et fleuries, fleurs coupées,
bouquets et couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève



DE-CI, DE-LA

A l'hôpital d'Anet.

L'Hôpital d'Anet, dans le canton de Berne, est ouvert à nouveau. Deux femmes ont été appelées à siéger dans son comité de direction, et cela est normal qu'un asile est un grand ménage où il est beaucoup question de cuisine, de lessive, de linge, de nettoyages.

Des centaines d'asiles, d'orphelinats, de homes, dans notre pays, sont dirigés uniquement par des comités masculins. Dans ce domaine aussi, la collaboration féminine serait fort utile et profitable aux institutions.

S.F.

Ce qui ne m'a pas plu en Suisse.

Nous reproduisons avec complaisance les choses gentilles qu'écrivent les nombreuses personnalités de tous genres qui viennent en Suisse, invitées par nous ou de leur propre mouvement, et qui confient leurs impressions à leurs journaux. Ce sont toujours des compliments, car décentement, on ne peut juger un pays si divers dans lequel on n'a passé que quelques jours. Les congressistes se disent ravis de cette terre où règnent l'ordre et la tranquillité, où l'on voyage con-

fortablement, où l'on mange à sa faim sans passer par le marché noir.

C'est ainsi que plusieurs des participants au congrès des « Pen-Clubs » de Zurich, ont été sollicités de parler devant un microphone suisse. L'un deux, M. Alfred-H. Unger, l'auteur dramatique anglais était fort en peine car il n'avait avec lui aucune de ses œuvres et il ne pouvait rien dire par cœur. « Qu'à cela ne tienne, lui dit-on, parlez-nous de la Suisse et donnez-nous vos impressions sur ce pays.

— Volontiers, répondit M. Unger, mais je voudrais dire aussi ce qui ne m'a pas plu en Suisse.

— Allez-y, nous autres Suisses, nous savons entendre la vérité, et nous tirons profit des critiques que nous font les étrangers.

Voyons, dites-nous ce qui vous a déplu dans notre pays.

— Et bien voilà : c'est que les Suisses possèdent pas le droit de vote. S.F.

Commission préparatoire de l'Organisation internationale pour les réfugiés.

La France héberge, depuis bien des années, un nombre considérable de réfugiés politiques. Mme Agnès Bidaudi a été mise à la tête du service d'assistance de la C.P.O.I.R. En France, elle commence une enquête sur les niveaux d'assistance par comparaison avec les niveaux fixés par la C.P.O.I.R. Elle étudie également les nombreux problèmes d'ordre administratif que pose l'exécution du programme.

* * *

Notre journal avait annoncé que Mme Verwey-Jonker était déléguée des Pays-Bas à la C.P.O.I.R. Elle a récemment donné sa démission, pour protester, a-t-elle dit, contre les décisions qui ont été prises par une minorité de la commission. Le délégué suppléant, M. Pieter de Kanter, reste comme délégué des Pays-Bas.

Le 8 novembre dernier, a eu lieu, à Berne, une assemblée constitutive, présidée par Mme M. Burckhardt, de Zurich, pour créer une fédération suisse des activités féminines protestantes. Elle travaillera à rapprocher les protestantes de tous les cantons. Le pasteur Georges Vischer a fait, à cette séance, un exposé sur le sujet : « Fidélité réformée, notre mission confessionnelle ».

Suzan Laurence n'est plus.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

On annonce la mort de Suzan Laurence, une des pionnières du mouvement des suffragettes en Angleterre. Elle-même et son mari, Lord Pethik-Laurence, ont consacré toute leur existence à défendre la cause des femmes.

cances pour mères de famille, ouvrier. Plus l'Union aura de membres, mieux elle pourra remplir sa tâche parmi nous. Adhérez à l'Union ! Recrutez de nouveaux membres !

Assemblée annuelle de l'Association suisse des Femmes universitaires

L'A.S.F.U. s'est réunie à Berne les 8 et 9 novembre. Une amicale soirée, le samedi, au restaurant « Innere Enge », permit aux déléguées de prendre contact, on entendit Miles Speiser et Steiger, déléguées au Congrès international de Toronto, parler de leur voyage en Amérique, les Bernaises offrirent de la musique et une délicieuse collation.

Le dimanche matin, la séance administrative se déroula dans une salle du « Rathaus » récemment restauré, à l'ombre de statuettes, style médiéval, qui nous recommandaient sagesse, prudence et autres vertus. Après la lecture et la discussion des rapports, on procéda à l'élection de nouveaux membres au comité central : Mme B. Lang-Porchet, Dr sc. (Vaud) - Mlle D. David, architecte (St-Gall). La nouvelle présidente sera Mlle A. Keller, Dr phil. (Bâle), et la nouvelle secrétaire, Mlle Bieder, Dr phil. (Bâle). On remercie Mme Hegg-Hoffet, Dr (Berne), d'avoir dirigé pendant six années avec tant de dévouement et de compétence, notre comité central et les activités si nombreuses qui en dépendent.

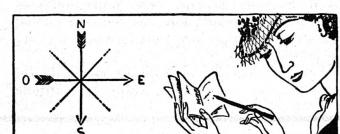
On discuta ensuite du prochain congrès de notre fédération internationale (I.F.U.W.) qui aura lieu en Suisse, en 1950. La section de Bâle offre de le recevoir. Un débat s'engage pour savoir à laquelle des trois cités universitaires de Suisse allemande reviendra cet honneur et cette lourde tâche. Les déléguées votent un préavis en faveur de Bâle.

L'assemblée suisse « 1948 » aura lieu à Genève.

Une brève récréation avait permis à Mlle Rothlisberger de nous promener à travers ce Rathaus si habilement restauré dans le goût et les matériaux de l'époque et qui cependant peut satisfaire l'esprit le plus moderne.

Un car emmena ensuite les déléguées au restaurant du « Tierpark » où un menu excellent nous attendait, menu qui ne fut pas expédié, cependant, avec autant de célérité que le programme du matin.

Nous nous réservons de revenir dans un prochain numéro, sur le Congrès de Toronto et la visite du « Tierpark » dirigée par la directrice-spécialiste, professeur à l'Université.



Carnet de la Quinzaine

Lundi 1er décembre.

LA CHAUX-DE-FONDS : Section locale pour le suffrage féminin, au local, Lycéum, loge 8a, à 20 heures. Causerie-discussion sur La chirurgie, par Mlle M.-T. Héche.

GENÈVE : Association genevoise pour le suffrage féminin, causerie sur le Problème actuel de la prostitution, par Mme Droin-Morsier.

Lundi 8 décembre.

GENÈVE : Union des femmes - 22, rue Et-Dumont, à 19 h. 15. Diner et soirée d'Escalade. Réservé aux membres.

GENÈVE : Tous les jours (samedi et dimanche exceptés), Union chrétienne des jeunes filles, 5, Taconnerie, 2^e étage : Club de midi à 2 heures.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

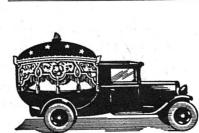
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS

Un maximum de chaleur avec un minimum d'argent

Flanelle

pour coton à rayures, pour lingerie, 2 50 net
largeur 78 cm. Le mètre

Finette

blanche pur coton, très belle qualité, 2 25 net
largeur 80 cm. Le mètre

Ratine pure laine

pour robes de chambre, teintes mode, largeur 100 cm. Le mètre

Plaids anglais

pure laine 150/180, très belle qualité, 32 50
Le plaid

Duvet

léger et chaud avec fourre cambric, pur coton, dimens. 130/160

Exceptionnel net

Vient d'arriver

coutil matelas dégradé beige et bleu largeur 185 cm. Le mètre

A. GRAS & Cie S.A.
Coutance 5 GENÈVE Tél. 2.64.64

CANTON DE VAUD

Floriana

Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE

Nouvelle Direction : E. PIOTET

Tél. 2.92.27

Formation de gouvernantes-institutrices

pour familles suisses et étrangères

Préparation d'assistantes

pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons refuge, etc.

Professeurs diplômés, Diplômes, Placements des élèves assurés.

LA MERCIÈRE

VEVEY

La bonne maison spéciale de BONNETERIE - LINGERIE J. DORMOND

Pour tous vos MEDICAMENTS

Pharmacie Galax

La plus ancienne pharmacie de la région

L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38

Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

LA CLÉ ET FOYER

RESTAURANT SANS ALCOOL

Rue du Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - LAUSANNE

Menus soignés à prix modérés

Chambres à louer au jour, et au mois

Le rachat des polices d'assurance sur la vie

A la demande du Congrès des femmes suisses tenu à Zurich, l'an passé, la société coopérative de cautionnement « Saffa » étudie la possibilité que les droits découlant d'un contrat d'assurance sur la vie ne puissent être donnés en garantie, faire l'objet d'avances ou être rachetés qu'avec le consentement du conjoint de l'assuré. Cette étude n'est pas terminée.

Il ne paraît pas facile de sanctionner légalement la demande formulée, car elle entraînerait une restriction sensible de la liberté de disposition personnelle. Les polices d'assurance sur la vie ne sont pas toutes conclues en vue de la protection de la famille. Sous le régime de la loi actuelle sur le contrat d'assurance, on peut déjà convenir, au moyen de la clause bénéficiaire irrévocable, que les droits découlant d'une police d'assurance sur la vie ne peuvent être ni donnés en nantissement, ni faire l'objet d'avances, ni cédés ou rachetés sans le consentement des bénéficiaires. Il convient de rendre les époux attentifs à cette disposition trop peu connue, afin qu'elle soit observée.